

1507 (31 DÉCEMBRE).

Jean de Vogirard, natif de Nantron en Périgieux (*sic*), condamné à estre batu et fustigé en la cour du palais et par les carrefours de la ville de Paris, aiant à son col un colier de faux grands blancs qu'il a mis et allouez, de là estre mené au pilory et illec tourné et flestry d'une fleur de lys au front, banni à toujours du Royaume, ses biens confisquez, la quarte partie au dénonciateur, et sur le résidu desd. biens seront prins les frais de justice préalablement tels que de raison, la taxation de ceux par devers nous réservée. Exécuté.

(Sorb., H, 1. 13, n° 173, fol. 153 r°.)